adéic

Les Feuilles de Chou

Languedoc-Roussillon

N°18 – mai 2014

La guerre des pétitions

L'association Pollinis a fait circuler au mois de mai une pétition afin d'inciter les candidats aux élections européennes à se prononcer en faveur du retrait des néonicotinoides, des pesticides très puissants (www.pollinis.org) tueurs d'abeilles.

Depuis, certaines associations accusent Pollinis, qui vend des « parrainages » de ruches, de se faire de la publicité par cette pétition qui a remporté un certain succès auprès de consommateurs trop naïfs ; d'autres trouvent la campagne trop bien faite et dénoncent un des dirigeants de l'association en tant que spécialiste en marketing. Il y a enfin ceux qui proposent « une bonne pétition », la leur. Je suis allée voir. La « bonne pétition » intitulée « Pour une protection de l'apiculture et des consommateurs face au lobby des OGM » porte, comme son nom l'indique, sur les OGM et non sur les pesticides (http://www.ogm-abeille.org). Pourquoi une association qui recherche des moyens de financer ses activités ne défendrait-elle pas une cause juste ? Pourquoi un militant associatif n'utiliserait-il pas ses compétences pour promouvoir cette cause ? Pourquoi lutterait-on mieux contre un problème en l'assimilant à un autre ? Et enfin qui essaie de semer la confusion à son profit ?

Nous ne connaissons pas les dirigeants de Pollinis, mais avons décidé de publier leur argumentaire.

Dominique Lassarre

Ce mois-ci dans la feuille de chou…

Edito : La guerre des pétitions
Commerce
☆ Le hard discount à hue et à DIA
☆ Appel à témoignage
Sécurité sanitaire
☆ Un bon pique-nique, c'est meilleur qu'à la maison !
Environnement
☆ L'Europe et les abeilles
Associations
☆ Le transport scolaire des élèves en situation de handicap
Vie de l'Adéic-LR
Le coin des adhérents

Les drapeaux européens au Corum de Montpellier

Commerce

LE HARD DISCOUNT A HUE ET A DIA

Le groupe espagnol DIA a pris la décision de fermer un grand nombre de ses magasins en France. N'ayez aucune crainte ! Alors que les Hard Discount sont pléthores, une autre enseigne va probablement s'implanter dans les locaux délaissés.

Pendant un temps les consommateurs avaient leur mot à dire sur l'installation des grands commerces. Mais depuis que la Ministre des Finances Christine Lagarde a pris la décision (en 2008) de porter à 1000 M2 au lieu de 600 M2 l'autorisation d'implantation, chacun fait ce qu'il veut : agrandissement des surfaces de vente par l'aménagement des réserves, puis création de nouvelles réserves auxquelles s'ajoutent les drive…

Il y a une dizaine d'années, dans les Commissions Départementales d'Equipement Commercial (CDEC), les voix des consommateurs étaient très importantes pour les autorisations de création de commerces. Mais maintenant notre avis n'est que consultatif, c'est à dire qu'il ne sert à rien. Par exemple, nous avions voté pour l'ouverture d'un hard discount, à Saint Privat des Vieux (30) sous l'enseigne allemande NORMA, mais au moment de la construction, nous avons eu la surprise de découvrir que c'est l'enseigne française ED qui serait implantée. A la demande du Préfet et de la DDCCRF, l'Adéic 30 s'était pourvue en justice pour non-respect de la décision de la CDAC. Nous avions pris un avocat spécialisé dans les transactions commerciales et administratives (600 € de provisions à notre charge). La plainte et les arguments de notre avocat nous donnaient raison, ainsi que de nombreux courriers et des rencontres sur le terrain, à l'invitation des promoteurs et du Maire de Saint Privat des Vieux. Malgré les arguments de l'implantation pour le « bonheur des consommateurs » (sic), nous restions inflexibles. Nous présagions une victoire du pouvoir consumériste. Hélas, la décision de la Ministre des finances, de porter à 1000 m2, l'autorisation pour l'ouverture des magasins, prise à la même époque, nous a renvoyés dans nos paniers. Depuis, le hard discount de St Privat des Vieux est devenu DIA. Selon certaines rumeurs, il doit disparaître, mais il serait remplacé par une autre enseigne ED (Europa Discount) qui appartient à CARREFOUR, comme d'ailleurs le groupe de distribution DIA.
En attendant, quelle que soit l'enseigne, les consommateurs n'ouvriront qu'une seule fois leur porte-monnaie et les petites épiceries franchisées en zone rurale ou en centre-ville fermeront comme celles de VIVAL (CASINO) aux Mages et au Martinet (30).

Si vous n'avez rien compris faite comme moi, atteint d'une l'euphorie qui m'oblige sur les parkings des Hyper, Super, Express, Discount et autres en poussant mon chariot de chanter « *On me tient ! On nous tient … par la cadinette »***.** Jean-Marie Chouleur

APPEL A TEMOIGNAGES

Nombreuses sont les moyennes surfaces, surtout en zone touristique qui encombrent l'entrée de leur magasin de meubles de jardin, produits de jardinage, jouets de l'été, etc. diminuant ainsi la largeur des sorties du magasin. Cela met de l'animation et il faut que les affaires tournent, mais s'il y a un mouvement de foule à l'intérieur de la surface où les risques sont multiples, si une personne renverse son chariot dans l'espace devenu dangereux, un drame peut se produire.

Depuis plusieurs années, l'Adéic-LR intervient auprès des autorités ayant charge de la sécurité pour que les entrées soient dégagées. Nous posons une simple question : "**Qui serait responsable en cas de catastrophe ?"** Et nous obtenons à chaque fois une rapide mise en sécurité de toutes les sorties car les issues de secours à l'intérieur des magasins sont tout aussi encombrées.
Vous rendriez service à tous les consommateurs en jetant un coup d'œil dans votre lieu d'achat habituel et en nous signalant les risques que vous pouvez

observer. L'Adéic-LR écrira au Maire de la Commune, au Service d'Incendie, à la Préfecture et à la Direction Départementale de la Protection des Populations.
Nous ne sommes pas des empêcheurs de tourner en rond, mais des consommateurs responsables. Merci de votre aide citoyenne.
adeic-lr@adeic-lr.fr

Sécurité

Semaine internationale de la sécurité des produits

Du 16 au 20 Juin 2014, la Commission européenne organise la Semaine internationale de la sécurité des produits.
Une série d'événements réuniront les professionnels de la sécurité des produits de consommation et les parties prenantes du monde entier, représentant les organismes de réglementation, les entreprises, les organisations de consommateurs et des experts, pour travailler ensemble dans le but de faire avancer les questions de sécurité des produits à l'échelle mondiale.

UN BON PIQUE-NIQUE, C'EST MEILLEUR QU'A LA MAISON

Samedi, il pleuvait. Quelle surprise de trouver au matin du dimanche, un temps clair sans nuage, aussi la famille de Léon Sanfout décide de faire une petite sortie dans les Cévennes. Sitôt dit sitôt fait, on charge la voiture : chaises, table, mini-barbecue, vaisselle en plastique (non dégradable), jouets pour les enfants et glacière. Pour la nourriture, on s'arrêtera dans un supermarché ouvert le dimanche matin…

Les emplettes se font au goût de chacun et on passe à la caisse, il y a du monde, « l'hôtesse d'accueil » doit maintenir le rythme. Après passage au scanner les achats se mélangent dans le caddie. Chargement dans la voiture : le coffre déjà bien plein. Les fraises au-dessous des bouteilles d'eau, le taboulé, les chips, les saucisses, les rillettes, des pélardons et un bac de glace sont placés rapidement dans les coins laissés libres. Pas question de mettre au frais les aliments dans la glacière qui est déjà garnie de bouteilles de bière et de boîtes de boissons gazeuses. Mais on ne va pas trop loin, et la voiture est climatisée. Il n'y a rien à craindre…
Pendant que les enfants jouent, on prépare le feu pour les saucisses avec des brindilles. Rapidement une jolie braise est atteinte et on peut passer au repas. Pendant que les saucisses vont griller, dégustation des rillettes bien molles et du taboulé un peu chaud. Les saucisses sont légèrement carbonisées, les chips sont en miettes et le Pélardon a perdu sa saveur. Enfin, il faut mélanger les fraises, réduites en purée, à la glace fondue. Mais quel repas : c'était bien meilleur qu'à la maison !
Léon Sanfout respecte la nature. Tous les emballages et les déchets du repas sont dissimulés dans un fourré pour garder sa beauté à la nature. Enfin après quelques bonnes cigarettes, on va pouvoir aller se baigner dans le Gardon tout proche. Quelle belle journée !

Non je n'ai pas forcé le trait ! L'inconscience et le manque de civilité ne touchent pas que la famille de Léon Sanfout. Outre leur absence de respect pour l'environnement, ces personnes mettent en danger leur santé et celle de leurs enfants.

- Un produit surgelé doit être maintenu à -18° jusqu'à sa transformation et sa consommation
- Un produit frais à +5° : au-delà la charcuterie et surtout les produits hachés deviennent rapidement dangereux
- Enfin les glaces réchauffées (surtout aux œufs) sont des risques majeurs pour les intoxications.

Quant aux autres denrées, il faut les garder dans des récipients hermétiques afin qu'elles ne perdent pas leurs qualités organoleptiques et gustatives. C'était un bon produit et on en a fait un produit quelconque.

Aux beaux jours, tout transport de denrées non protégées doit être rapide : il fait en moyenne +60° dans un coffre de voiture !

Il faut prévoir des sacs pour récupérer tous les déchets. Certains emballages ne disparaitront qu'au bout de plusieurs siècles. Enfin fumer ou faire un feu à l'orée d'une zone boisée est passible de procès-verbaux, fort justement imposés aux inconscients.

L'Adéic-LR est à vos côtés pour le meilleur mais aussi pour vous informer du pire.
Jean Marie Chouleur

EXCELLENCE ALIMENTAIRE FRANÇAISE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Chaque année, à l'occasion de sa séance plénière décentralisée, le Conseil National de l'Alimentation (CNA) organise un Colloque centré sur un sujet prospectif dans le domaine de la politique alimentaire. Jeudi 5 juin prochain, la ville de La Rochelle accueillera le Colloque "Excellence alimentaire française et rayonnement international".

Peut-on identifier les atouts de l'alimentation à la française dans le domaine international ? En quoi notre modèle alimentaire et gastronomique peut-il être valorisé ou adapté pour mieux rayonner ? Quels sont les risques d'un détournement de l'image France ou de distorsions des règles de concurrence qui rejailliraient sur l'ensemble des acteurs. Pour promouvoir l'alimentation "à la française", les dimensions économiques, symboliques et culturelles doivent être prises en compte.

A l'issue du Colloque, des recommandations seront rédigées, en vue de leur adoption formelle par le CNA plénier. Ces recommandations ont vocation à être valorisées, comme les Avis du CNA, auprès des décideurs publics et privés concernés.

Ce Colloque, gratuit, est ouvert à tous. Il s'adresse à tous les acteurs des filières alimentaires, qu'ils souhaitent exporter ou non : il leur permettra d'élargir la grille d'analyse de leur contexte d'action. Il s'adresse également aux consommateurs, en questionnant les modèles de consommation en France au regard de leur perception depuis l'étranger. Il intéressera les journalistes, les associations, et tous ceux qui œuvrent pour promouvoir le modèle alimentaire français et les valeurs de convivialité et de partage qu'il véhicule.

Environnement

L'EUROPE ET LES ABEILLES

L'Association Pollinis lutte pour obliger les députés européens à interdire réellement et définitivement les néonicotinoïdes, tueurs d'abeilles. Pour sauver les abeilles, notre alimentation et la nature que nous laisserons aux générations futures, nous reproduisons son argumentation.

Peu avant les élections européennes, les lobbys de l'agrochimie ont tenté un coup de force au Parlement européen pour faire adopter un texte (1) qui aurait réhabilité sans condition les pesticides tueurs d'abeilles dans toute l'Europe… Ce texte aurait remis en question le rapport de l'EFSA, l'autorité sanitaire européenne, qui préconise le retrait pur et simple des néonicotinoides de tout l'espace européen. L'Association Pollinis a diffusé un appel aux candidats aux élections européennes du 25 mai leur demandant de s'engager en faveur du retrait.

Les abeilles au service de la diversité biologique

Comment les lobbys s'y sont-ils pris pour essayer de manipuler les institutions européennes ?

L'eurodéputée Anthea McIntyre, membre suppléante de la Commission agriculture et connue pour relayer les intérêts des industriels britanniques au sein du Parlement européen, a commencé par déposer un texte intitulé " L'Avenir du secteur horticole en Europe - stratégies pour la croissance ". Au milieu d'une cinquantaine de recommandations pour soutenir les entreprises européennes de la filière horticole, se trouvaient une série de propositions dictées par les firmes agrochimiques. L'une de ces propositions demandait, sans aucune argumentation, la réhabilitation des insecticides néonicotinoïdes sur certaines cultures et à certaines périodes de l'année.

Alertés, une poignée de députés se sont dressés pour exiger le retrait immédiat du texte. Et ils ont heureusement été entendus à une très courte majorité. Pour cette fois...

Pollinis souhaite créer un lobby de citoyens pour faire valoir nos droits et nos intérêts auprès des institutions européennes et peser dans la balance face aux lobbys de l'agrochimie.

Les pesticides néonicotinoïdes nuisibles à la biodiversité sont loin d'être indispensables à l'agriculture :

- ils sont beaucoup trop puissants par rapport aux insectes qu'ils sont censés combattre (on a multiplié par 900 la toxicité des pesticides en quelques années) ;
- ils sont utilisés de façon systématique, peu importe si les cultures risquent d'être attaquées par des pestes ou non ;
- ils coûtent cher, car issus d'une technologie coûteuse (celle de l'enrobage de la graine, spécialité de Bayer, Syngenta et Monsanto)

Pour en savoir plus : www.pollinis.org

(1) Résolution du Parlement européen du 11 mars 2014 sur l'avenir du secteur horticole en Europe: stratégies pour la croissance (2013/2100(INI)

Le programme des sorties Nature sur les Espaces Naturels Sensibles du Gard est disponible sur le site du réseau d'Education à la Nature et à l'Environnement du Gard

http://mne-rene30.org/agenda/

LE TRANSPORT SCOLAIRE DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ANATEEP s'est toujours intéressée au transport scolaire des élèves en situation de handicap, elle a été associée au chantier de concertation des Agendas d'accessibilité programmée, Ad'AP. En 2013, elle a organisé un séminaire national à Paris « Handicap et transport scolaire, bilan et enjeux », occasion de défendre une inclusion pragmatique et responsable au transport scolaire des jeunes en situation de handicap.

Dès le début des années 2010, il est clairement apparu à tous que les objectifs de la date de mise en place de la loi 2005-2015 ne pourraient être atteints dans ces délais. D'ailleurs, le relevé de décisions du comité interministériel du handicap, réuni le 25 septembre 2013, a reconnu que l'échéance de la mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports en 2015 ne serait pas tenue.

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) préconisé par Claire-Lise Campion, Sénatrice de l'Essonne, dans son rapport « Réussir 2015 » a fait l'objet d'une concertation dense

animée par Marie Prost-Coletta, Déléguée ministérielle à l'accessibilité (DMA). L'objectif de la concertation est de proposer un cadre national de ces Ad'AP, élaborés ensuite au niveau local selon les spécificités de chaque secteur. Elle définit aussi un dispositif de sanctions administratives financières pour non-respect des engagements pris dans le cadre des Ad'Ap. En qualité de représentante des usagers, mais aussi des autorités organisatrices, forte de son expertise dans le domaine scolaire, l'ANATEEP a participé aux huit réunions dédiées au transport de personnes qui se sont échelonnées du 10 octobre 2013 au 7 janvier 2014, date de la présentation de synthèse par Claire-Lise Campion.

Face aux exigences des associations de personnes en situation de handicap, notamment l'Association des paralysés de France (APF) en faveur d'une accessibilité universelle des transports, dont le transport scolaire, l'ANATEEP a rappelé la spécificité des services à titre principal scolaires (SATPS), concernés également par la mise en accessibilité. Compte-tenu des contraintes budgétaires majeures actuelles et constatant que, pour les élèves en situation de handicap, des services de transport spécialisés en « porte à porte » sont organisés à la grande satisfaction des familles concernées, l'ANATEEP a demandé une adaptation réglementaire pour ces points d'arrêts scolaires, souvent ruraux. Après discussions, nos propositions ont été largement reprises par la déléguée ministérielle : l'utilisation des transports déjà accessibles sur le territoire ; lorsqu'un élève scolarisé à temps plein, et dont le projet personnalisé de scolarisation (PPS) validé par la MDPH prévoit la scolarisation dans le respect de la carte scolaire, la mise en œuvre de modalités spécifiques pour l'accès au service de transport scolaire. La mise en accessibilité ne serait donc plus générale et systématique, mais mise en place en fonction des besoins identifiés de l'enfant en situation de handicap.

Au moment où l'APF a lancé une grande pétition nationale pour que l'accessibilité soit une réalité en France, il nous a semblé utile de rappeler notre position dans notre domaine de compétences. Nous regrettons, tout comme cette association, que les délais n'aient pas été tenus, mais nous constatons au quotidien et localement les efforts consentis par les autocaristes (matériel roulant) les autorités locales : mairie de Nîmes (aménagements de nombreux points d'arrêts), Conseil Général du Gard et Edgard (accessibilité des lignes, signalétique). N'oublions pas que le Premier ministre a annoncé que les Ad'AP feraient l'objet d'une ordonnance cet été (assouplissements de certaines mesures, amplitude temps...). D'ici là, l'ANATEEP restera vigilante pour toutes les mesures spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre des transports scolaires.

Yannick Yuellan, ADATEEP du Gard

Vie de l'Adéic-LR

DANS L'AGENDA DE JUIN

5 juin - La Rochelle : Colloque organisé par le Conseil National de l'Alimentation (CNA) ***"Excellence alimentaire française et rayonnement international***".

5 juin - La Rochelle : Séance plénière du CNA

6 juin - La Rochelle / Marennes : Visite des **installations ostréicoles avec le CNA**

10 juin - Ecole maternelle de Tamaris, Alès : réunion partenariale avec l'équipe enseignante, Réséda et les représentants de la Ville D'Alès pour faire le bilan des initiatives de l'année et préparer la kermesse de l'école.

8 au 10 juin - CDI du Collège Léo Larguier de La Grand Combe (30) : Exposition "L'Hermione, le bateau de la liberté » voir www.hermione.com

10 juin - Hall de l'Ecole de Saint Julien de Cassagnas (30) : Exposition : "L'Hermione, le bateau de la liberté »

11 juin - Collège Léo Larguier et les écoles CM1 /CM 2 de la périphérie de la Grand-Combe (30) : après-midi sportive et cross avec le Bar à fruits « spécial Adéic-LR »

13 juin – Paris : début des travaux du groupe du CNA "*Propositions pour un nouvel élan de la politique nutritionnelle française de santé publique dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé*"

20 juin – Alès écoles maternelle et primaire de Tamaris : Kermesse avec les parents et le fameux BAR A FRUITS « spécial ADEIC -LR », présentation de l'action de l'année sur les produits laitiers.
23 juin – Paris : CNA - Groupe de travail Restauration scolaire

Le coin des adhérents

Rappel l'Adéic est une association. Elle ne peut fonctionner sans les cotisations de ses adhérents.

Cotisation annuelle : 10 €

Contactez l'Adéic-30 pour recevoir un bulletin d'adhésion (obligatoire pour la représentativité et l'agrément de l'association par l'état) et profitez de l'envoi gratuit d'un DVD pédagogique pour toute nouvelle adhésion en 2014. adhesions@adeic-lr.fr

S'INSCRIRE SUR LE SITE DE L'ADEIC-LR

Tous les adhérents de l'Adéic Languedoc-Roussillon peuvent s'inscrire sur notre site www.adeic-lr.fr afin d'accéder à toutes nos publications ainsi qu'à d'autres ressources, qui seront enrichies au fil du temps.
Pour accéder à ces documents, tout se passe dans l'onglet *Espace adhérent*. Tout d'abord, il faut vous inscrire en cliquant sur *S'inscrire* (dans l'espace adhérent) en rentrant votre nom, votre prénom et votre adresse-mel. Vous choisissez également votre mot de passe avec lequel vous pourrez vous connecter, ne l'oubliez pas ! Après avoir vérifié que vous êtes bien adhérent de l'Adéic-LR, nous vous enverrons un mel pour valider votre inscription. À partir de ce moment vous pourrez vous connecter sur le site en utilisant votre adresse-mel comme identifiant et votre mot de passe, que vous seul connaissez. Vous pourrez ainsi accéder à l'ensemble toutes nos ressources et les rechercher par mots-clés.

Faire son marché avec les tout petits

LE PETIT MARCHE

Ce mois-ci avec la Feuille de Chou, un nouveau *Tournemains* à réaliser avec les tout-petits.
Après avoir goûté fruits et légumes du printemps, les enfants font leur marché pour proposer à leurs parents de nouvelles saveurs pour les repas familiaux.
Une action labellisée par le Plan National pour l'Alimentation « Bien manger, c'est l'affaire de tous ».

Les Feuilles de Chou de l'Adéic Languedoc-Roussillon

Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur Languedoc-Roussillon
4 rue Jean Bouin - 30000 Nîmes
Tél. 04 66 61 75 90
adeic-lr@adeic-lr.fr
Directeur de la publication : Dominique Lassarre
Rédacteur en Chef : Frédéric Chardon
Conception et crédit photo : Adéic-LR
Toutes vos suggestions seront les bienvenues pour améliorer les Feuilles de chou

Au-delà de l'envoi aux adhérents de l'Adéic Languedoc-Roussillon, la Feuille de Chou circule librement. Si vous ne désirez plus la recevoir, informez celui qui vous l'a envoyée.

BY NC SA